Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

AR08044DGAL

ARRÊTÉ du 05 novembre 2008

Portant nomination à la Commission nationale de l'agriculture raisonnée et de la qualification des exploitations

Le ministre de l'agriculture et de la pêche et le secrétaire d'Etat chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du gouvernement,

Vu l'arrêté du 30 avril 2002 relatif à la composition de la section agrément des organismes certificateurs de la Commission nationale de l'agriculture raisonnée et de la qualification des exploitations ;

Vu l'arrêté du 03 mai 2007 portant nomination à la Commission nationale de l'agriculture raisonnée et de la qualification des exploitations ;

ARRÊTENT

Article 1er

La composition des membres de la section agrément des organismes certificateurs est modifiée comme suit :

a) Collège des organismes certificateurs agréés

Titulaire : Damien MAES ; Suppléant : Arnaud de SAXCE.

b) Collège des producteurs agricoles

Fédération nationale des syndicats d'exploitations agricoles (FNSEA) :

Titulaire : Christiane LAMBERT ; Suppléante : Sophie PERREAU.

Jeunes agriculteurs (JA) :

Titulaire : Thierry LAHAYE ; Suppléant : Edouard VASSEUR.

c) Collège des personnalités qualifiées

L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) n'a pas encore nommé de remplaçant titulaire.

d) Président de la section

Pierre-Eric ROSENBERG.

Article 2

Le directeur général de l'alimentation et le directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 05 novembre 2008

Le ministre de l'agriculture et de la pêche

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur Général de l'Alimentation

Jean Marc BOURNIGAL

Le secrétaire d'Etat chargé de
l'industrie et de la consommation
porte-parole du gouvernement

Pour le Ministre et par Délégation

Le Chef de Service

Francis AMAND